

DEUXIÈME PARTIE

Variations
sur la fécondité

Enfants et beaux-enfants des hommes et des femmes

Laurent TOULEMON

La maternité est le plus souvent définie par référence à la relation biologique qui unit une mère à l'enfant qu'elle porte puis met au monde. La paternité, quant à elle, doit toujours être construite, la femme « offrant » un enfant à un homme, avec lequel elle entretient déjà une relation conjugale, à moins que l'homme n'accapare ses enfants ou que la loi ou la coutume définissent à l'avance qui sera le père des enfants à naître. Les exemples ethnologiques sont nombreux où maternité et paternité s'affranchissent de la contrainte biologique et où les adultes « acquièrent » des enfants par des moyens différents (Héritier-Augé, 1985). En plus de leurs propres enfants, les adultes peuvent « acquérir » d'autres enfants en formant une union avec un conjoint déjà parent, qui « offre » ainsi ses enfants comme « beaux-enfants » à leur nouveau conjoint, qui devient « beau-parent ». La relation qui se construit entre un beau-parent et ses beaux-enfants peut être plus ou moins forte, et la coresidence est un des indicateurs de la force de cette relation.

L'enquête Étude de l'histoire familiale (EHF) réalisée par l'Insee dans le cadre du recensement de 1999 permet d'étudier l'ensemble des enfants et des beaux-enfants des hommes et des femmes (encadré). Notre propos n'est pas ici de compter le nombre d'enfants vivant en famille recomposée, mais de décrire du point de vue de l'histoire parentale des adultes la place des beaux-enfants dans leur histoire parentale. On trouvera dans l'article de Corinne Barre *1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée* (chapitre 13), une présentation du nombre et de la situation des enfants vivant en famille recomposée : leur nombre est évalué à 1,6 million, soit un dixième des enfants de moins de 25 ans vivant avec un parent, dont 1,1 million vivent avec un parent et un beau-parent et 0,5 million avec leurs deux parents et des demi-frères ou demi-sœurs.

Enfants et beaux-enfants dans l'enquête EHF

Dans le bulletin de l'enquête EHF, les questions sur les enfants (sexe, date et lieu de naissance, date d'arrivée dans le ménage pour les enfants adoptés, âge au départ et lieu de résidence, âge au décès éventuel) sont suivies par une question sur les autres enfants d'un conjoint que la personne a élevés : « En dehors de vos propres enfants, avez-vous élevé ou élevez-vous encore des enfants de votre conjoint (marié ou non) ou d'un ex-conjoint ? ». Une réponse positive est suivie par la même série de questions que pour les enfants.

Par ailleurs, les questions rétrospectives sur les conjoints et anciens conjoints incluaient deux questions sur leurs enfants : « Avant de vivre avec vous, votre conjoint avait-il déjà des enfants ? » et, si oui, « Combien sont venus vivre avec vous ? ».

On connaît ainsi l'ensemble des enfants que la personne a élevés, ainsi que quelques informations sur les autres enfants du conjoint ou des anciens conjoints.

I. – Comment définir les enfants des hommes et des femmes ?

On peut proposer cinq définitions des enfants, en incluant les enfants du ou des conjoints, de manière à dépasser la simple fécondité et considérer l'ensemble des enfants que la personne a élevés – ou aurait pu élever. Chacune des catégories constitue un élargissement de la notion d'« enfant ». On se fonde uniquement sur les réponses fournies par la personne qui a rempli le bulletin, homme ou femme, que l'on nommera Ego.

1. Les enfants mis au monde, « biologiques », constituent la première catégorie. Pour les femmes comme pour les hommes, on se réfère ici aux déclarations des personnes dans l'enquête, déclarations que l'on assimilera à une reconnaissance « de fait », proche de la reconnaissance légale ;
2. Les enfants adoptés s'ajoutent naturellement aux enfants mis au monde. L'enquête ne fait pas la distinction entre adoption « plénière » – qui rompt tout lien de l'enfant à ses parents précédents – et adoption « simple » – qui crée un lien qui s'ajoute à ceux déjà existants. L'enquête fournit les dates d'arrivée et de départ des enfants adoptés par Ego ; les répondants déclaraient dans un premier tableau les enfants des deux premières catégories comme leurs « propres enfants » ou leurs enfants « à eux » (Juliette Halifax, *Les familles adoptives en France*, chapitre 15).
3. Les beaux-enfants, enfants du conjoint actuel ou d'un conjoint précédent, peuvent être divisés en trois catégories. Remarquons tout d'abord que les enfants d'un ancien conjoint nés *après la rupture du couple* ne

font pas partie des beaux-enfants d'Ego. Même si ces enfants sont considérés comme des demi-frères ou demi-sœurs par les enfants d'Ego, ils ne font pas partie de son « histoire féconde », à l'inverse des enfants des conjoints nés *avant l'union*. Poursuivant notre liste, la troisième catégorie inclut les beaux-enfants d'Ego, enfants du conjoint ou d'un ancien conjoint qu'Ego déclare « élever ou avoir élevés ». Les beaux-parents peuvent adopter leurs beaux-enfants, qui sont alors inclus dans les « propres enfants », mais les enfants déclarés à la fois comme « propres enfants » et « beaux-enfants élevés » ont été considérés ici comme des beaux-enfants et placés dans cette troisième catégorie.

4. Aux beaux-enfants élevés s'ajoutent les enfants « qui sont venus vivre » avec Ego, mais qu'Ego ne déclare pas « avoir élevés ». Ils sont repérés comme beaux-enfants dans la liste des conjoints (encadré). Il peut s'agir d'enfants qui viennent coucher chez leur parent (le conjoint d'Ego) quelques jours par semaine, par exemple pendant le week-end, ou pendant les vacances, ou encore d'enfants déjà trop âgés en début d'union pour qu'Ego considère les avoir élevés.
5. Enfin, les beaux-enfants qui ne sont jamais venus vivre avec Ego constituent la cinquième catégorie.

On n'inclut pas ici les « autres enfants accueillis », car ils ne peuvent pas être considérés par Ego comme ses propres enfants, même si les relations affectives avec eux peuvent être ou avoir été très fortes. Ces enfants sont assez nombreux : 3,6 % des adultes vivant aujourd'hui en France cochent la réponse « oui » à la question « Avez-vous accueilli chez vous, pendant au moins six mois, d'autres enfants (petits-enfants, neveux ou nièce, enfants placés chez vous) ? ». Mais l'enquête ne nous renseigne ni sur la durée de leur accueil par Ego, ni sur leur âge.

L'addition des enfants et des beaux-enfants n'a pas grand sens du point de vue de la dynamique démographique : les beaux-enfants sont déjà des enfants, et l'addition des enfants et des beaux-enfants crée des doubles comptes. Mais l'ensemble des enfants que la personne a élevés ou aurait pu élever peut avoir un sens pour les adultes concernés, qui « recomposent » une famille en regroupant enfants et beaux-enfants ; c'est ce point de vue qui est privilégié ici.

II. – La fécondité des hommes et des femmes

1) Nombre d'enfants déjà nés

En additionnant ces différentes catégories, on peut décrire le fait d'être parent, la « parentalité » en France en étendant sa définition à des enfants qui peuvent être considérés par les répondants comme étant « plus ou moins » leurs propres enfants.

Si l'on en croit la définition la plus restrictive, les hommes ont moins d'enfants que les femmes (1,61 contre 1,85 en moyenne pour l'ensemble des personnes âgées de 20 ans ou plus, tous âges confondus). D'une part, les hommes ont leurs enfants plus tard que les femmes et, d'autre part, certains peuvent ne pas avoir fait référence à tous leurs enfants biologiques (tableau 1). Les enfants adoptés sont très rares (1 enfant pour 100 hommes ou femmes). En ajoutant ces deux premières catégories, on obtient les « propres enfants » des répondants, auxquels on peut rajouter les beaux-enfants.

L'enquête ne contient pas d'information spécifique sur les beaux-enfants qui n'ont jamais vécu avec Ego. Seule l'existence d'enfants du conjoint nés avant l'union et le nombre de ceux qui sont venus vivre avec Ego sont connus. Le nombre de beaux-enfants qui n'ont jamais vécu avec Ego a été estimé selon deux hypothèses, toutes deux construites en supposant que tous les beaux-enfants (du même conjoint) sont restés ensemble au moment de la formation de l'union : si Ego déclare que certains beaux-enfants sont venus vivre avec lui (elle), on suppose que tous les beaux-enfants sont venus, et il n'y a donc aucun bel-enfant qui n'est pas venu. Première hypothèse, si aucun bel-enfant n'est venu vivre avec Ego, on suppose que le conjoint n'avait

TABLEAU 1. – NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SELON DIVERSES DÉFINITIONS

	Nombre moyen (ensemble)		Proportion (en %) avec au moins un enfant de ce type		Nombre moyen (si au moins un enfant de ce type)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1. Enfants biologiques	1,612	1,852	68,44	76,15	2,355	2,432
2. Enfants adoptés	0,011	0,009	0,79	0,62	1,388	1,445
3. Enfants d'un conjoint, élevés	0,068	0,027	4,38	1,73	1,562	1,562
4. Enfants d'un conjoint, venus vivre	0,038	0,017	2,41	1,00	1,574	1,681
5a. Enfants d'un conjoint, pas venus ⁽¹⁾	0,021	0,056	2,02	5,46	1,022	1,029
5. Enfants d'un conjoint, pas venus ⁽¹⁾	0,032	0,085	2,02	5,46	1,562	1,562
Enfants de la personne, 1+2	1,623	1,861	68,82	76,53	2,358	2,431
Enfants élevés, 1+2+3	1,691	1,888	69,66	76,82	2,427	2,457
Enfants élevés ou venus, 1+2+3+4	1,729	1,905	70,05	76,98	2,468	2,474
Enfants et beaux-enfants, 1+2+3+4+5a	1,750	1,961	70,55	78,03	2,480	2,513
Enfants et beaux-enfants, ⁽¹⁾ 1+2+3+4+5	1,761	1,990	70,55	78,03	2,495	2,550
Beaux-enfants élevés, 3	0,068	0,027	4,38	1,73	1,562	1,562
Beaux-enfants élevés ou venus, 3+4	0,106	0,044	6,53	2,68	1,627	1,639
Beaux-enfants (total), 3+4+5a	0,127	0,100	8,29	7,93	1,532	1,262
Beaux-enfants (total), 3+4+5	0,138	0,129	8,29	7,93	1,663	1,629

⁽¹⁾ On ne connaît pas directement le nombre de beaux-enfants qui ne sont pas venus (lignes 5a et 5). La ligne 5a correspond à l'hypothèse minimale selon laquelle les conjoints dont les enfants ne sont pas venus n'avaient qu'un seul enfant; l'estimation présentée sur la ligne 5 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les conjoints dont les enfants ne sont pas venus ont autant d'enfants que ceux dont les enfants sont venus. On suppose dans tous les cas que, si certains enfants sont venus vivre avec leur beau-parent, tous sont venus.
Champ : hommes et femmes de 20 ans ou davantage en 1999.
Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

qu'un enfant ; seconde hypothèse – celle finalement retenue dans la suite – on suppose que le conjoint avait le même nombre d'enfants en moyenne que les conjoints qui ont amené leurs enfants avec eux.

Les hommes et les femmes déclarent des nombres de beaux-enfants très proches : 0,14 bel-enfant en moyenne par homme, 0,13 par femme (tableau 1, dernière ligne). Près de 8 % des hommes comme des femmes déclarent au moins un bel-enfant, le nombre moyen s'établissant à 1,6 par beau-parent. Si l'on se restreint aux beaux-enfants qui ont vécu avec Ego, les réponses varient fortement selon le sexe : 4,4 % des hommes déclarent élever ou avoir élevé des beaux-enfants, contre seulement 1,7 % des femmes ; les hommes et les femmes élevant ou ayant élevé des beaux-enfants en ont élevé autant : 1,56 en moyenne. On retrouve la même différence pour les beaux-enfants qui sont venus vivre avec Ego, sans qu'Ego ne déclare les avoir élevés : 2,4 % des hommes et 1,0 % des femmes déclarent de tels beaux-enfants. En additionnant ces deux catégories de beaux-enfants, ce sont 6,5 % des hommes et 2,7 % des femmes qui vivent ou ont vécu avec un ou plusieurs beaux-enfants.

Bien entendu ces moyennes varient fortement avec l'âge. Ce sont les femmes nées vers 1930, âgées de 65 à 69 ans au moment de l'enquête, qui déclarent le nombre d'enfants le plus élevé (2,6, contre 2,2 pour les femmes âgées de 85 ans ou plus, nées en 1914 ou avant). Les femmes âgées de moins de 40 ans sont trop jeunes pour que tous leurs enfants soient déjà nés. Les femmes de 40-44 ans ont déjà 2,07 enfants en moyenne, auxquels on peut rajouter 0,04 bel-enfant élevé ; elles ont 2,25 enfants si l'on inclut l'ensemble de leurs beaux-enfants (figures 1a et 1b)⁽¹⁾.

La variation du nombre d'enfants avec l'âge au moment de l'enquête est très différente pour les hommes : ce sont les hommes âgés de 80-84 ans en 1999 qui déclarent le nombre d'enfants le plus élevé. Les hommes nés à la fin des années 1920, âgés de 70-74 ans au moment de l'enquête, n'ont que 2,46 enfants, 0,14 de moins que les femmes des mêmes générations. Davantage d'hommes que de femmes sont restés sans enfant, mais la différence la plus marquante concerne les familles nombreuses (de trois enfants ou plus), les femmes déclarant plus souvent que les hommes avoir trois enfants ou davantage (figures 2a et 2b). La sélection due à la mortalité, probablement plus forte pour les hommes qui ont eu de nombreux enfants (agriculteurs et ouvriers), ne modifie guère ces différences, confirmées par les résultats issus de l'état civil (Daguet, 2002).

À tous les âges, la fécondité des hommes augmente plus que celle des femmes quand les beaux-enfants sont inclus, sans modifier profondément les répartitions selon le nombre d'enfants déjà nés (Mazuy, Toulemon, 2001). Pour les hommes comme pour les femmes, le nombre de beaux-enfants diminue avec l'âge en 1999 après 50 ans : entre les générations nées au début du XX^e siècle et celles nées dans les années 1940, la fréquence de la « beau-

⁽¹⁾ Tous les graphiques présentent des résultats issus de l'Insee : Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999. Les âges en 1999 sont des âges atteints dans l'année. Ainsi les personnes âgées de 30-34 ans en 1999 sont nées en 1965-1969. La pondération, POIDSM3, inclut une post-stratification par sexe et âge uniquement.

HISTOIRES DE FAMILLES, HISTOIRES FAMILIALES

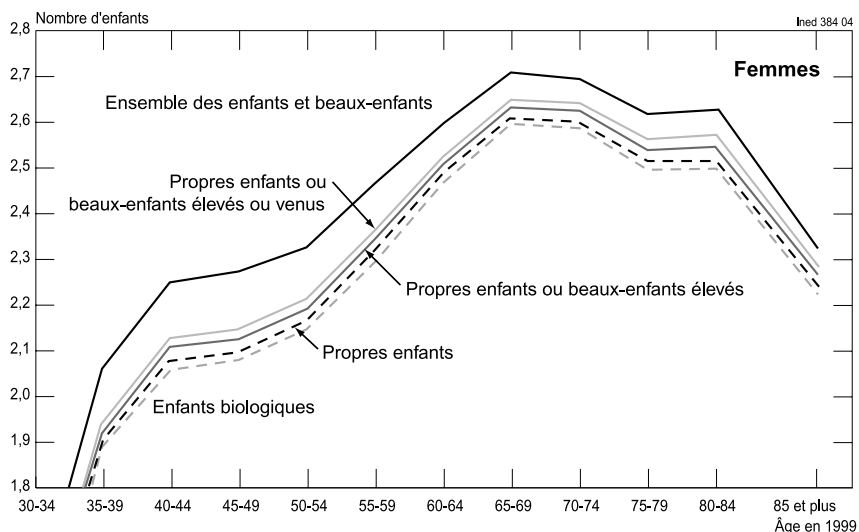


Figure 1a.– Nombre moyen d'enfants par femme selon l'âge à l'enquête

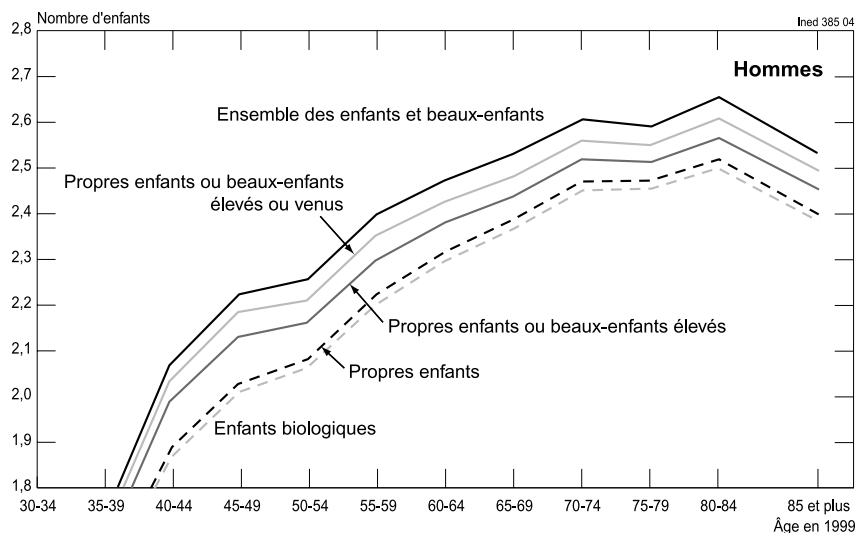


Figure 1b.– Nombre moyen d'enfants par homme selon l'âge à l'enquête

Sources des fig. 1a et 1b : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

parentalité » augmente. Mais si l'on restreint l'analyse aux beaux-enfants élevés par les répondants, cette hausse disparaît pour les femmes : le nombre moyen de beaux-enfants élevés est très stable avec l'âge, entre 3 et 4 beaux-enfants élevés pour 100 femmes. À l'inverse, pour les hommes la hausse

II. 3. – ENFANTS ET BEAUX-ENFANTS DES HOMMES ET DES FEMMES

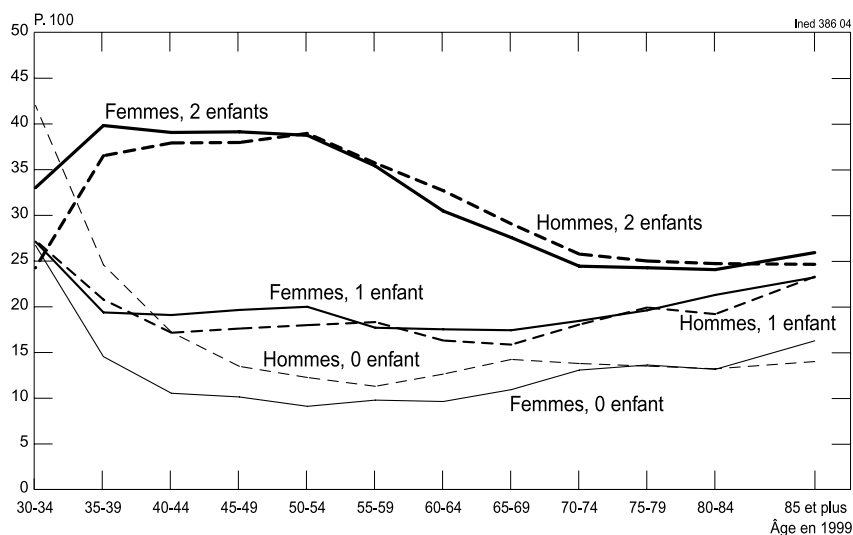


Figure 2a. – Proportion d'hommes et de femmes déclarant 0, 1 ou 2 enfants « à eux », par âge en 1999

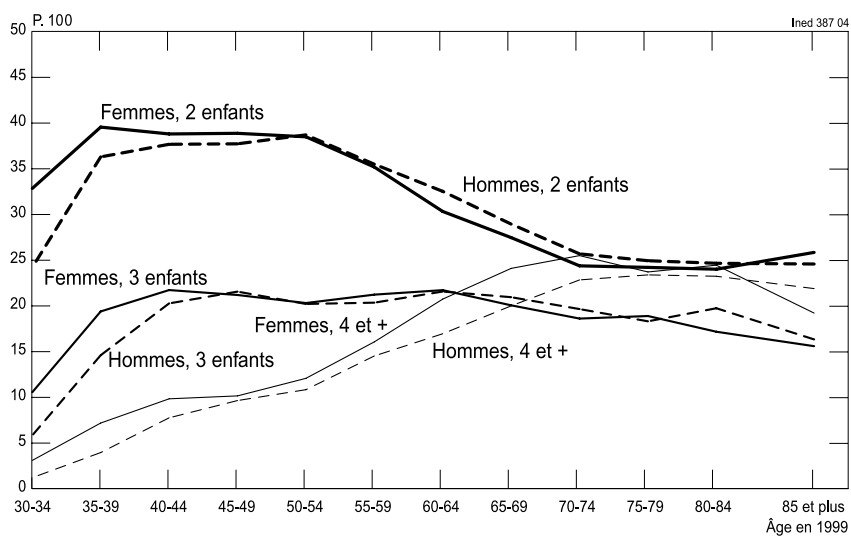


Figure 2b. – Proportion d'hommes et de femmes déclarant 2, 3 ou 4 enfants ou davantage « à eux », par âge en 1999

Sources des fig. 2a et 2b : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

porte surtout sur les beaux-enfants élevés, le nombre moyen de beaux-enfants élevés atteignant 10 beaux-enfants élevés pour 100 hommes dans les générations nées pendant les années 1950 (figures 3a et 3b).

HISTOIRES DE FAMILLES, HISTOIRES FAMILIALES

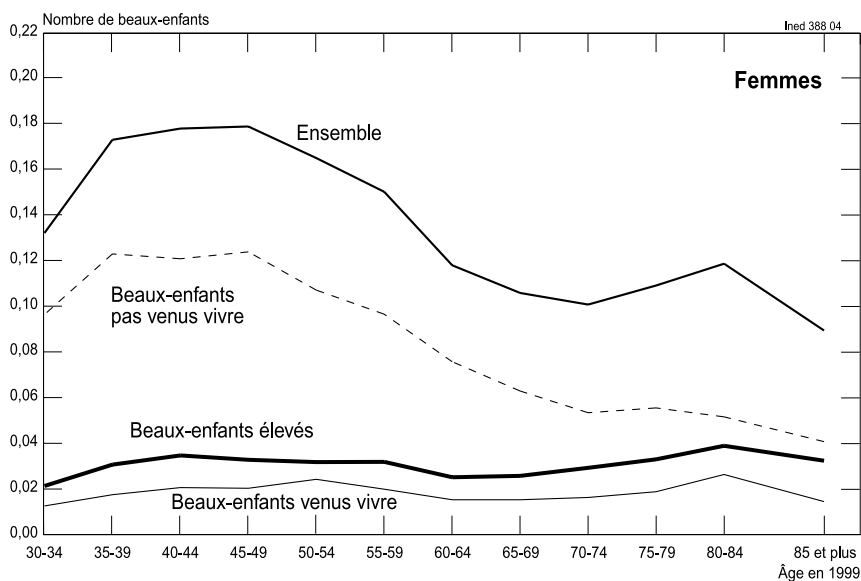


Figure 3a. – Femmes : nombre moyen de beaux-enfants (beaux-enfants élevés et ensemble), par âge

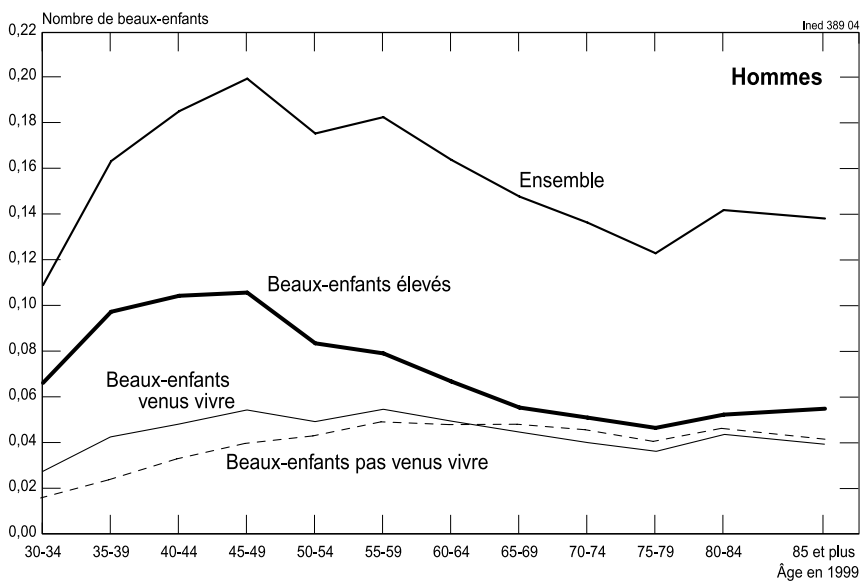


Figure 3b. – Hommes : nombre moyen de beaux-enfants (beaux-enfants élevés et ensemble), par âge

Sources des fig. 3a et 3b : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

II. 3. – ENFANTS ET BEAUX-ENFANTS DES HOMMES ET DES FEMMES

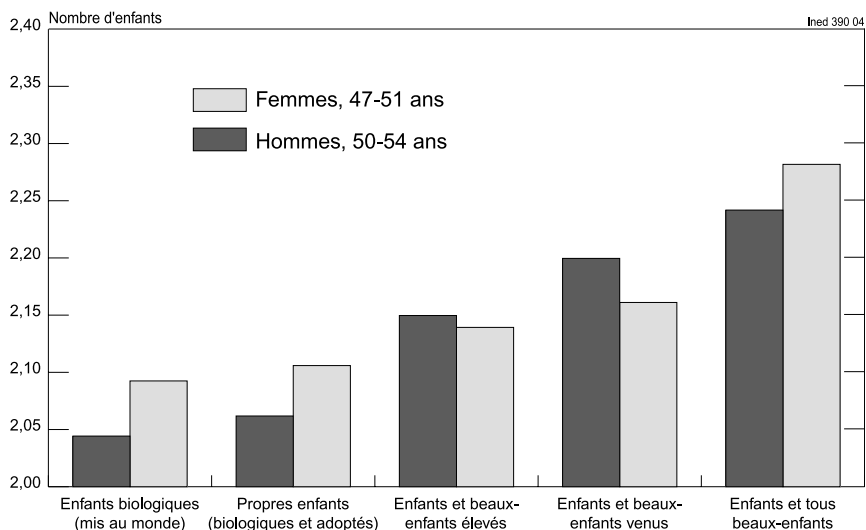


Figure 4. – Nombre moyen d'enfants des hommes et des femmes vers 50 ans selon diverses définitions

Champ : hommes nés entre 1945 et 1949, âgés de 50 à 54 ans, et femmes nées entre 1948 et 1952, âgées de 47 à 51 ans.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

La différence entre les nombres moyens d'enfants des hommes et des femmes varie beaucoup avec la définition retenue. La figure 4 compare le nombre moyen des hommes et des femmes « vers 50 ans » (hommes âgés de 50 à 54 ans et femmes âgées de 47 à 51 ans pour tenir compte de la différence d'âge entre conjoints dans ces générations). Les hommes ont moins d'enfants « à eux » (2,06 contre 2,11), mais autant d'enfants si l'on ajoute aux « propres enfants » les beaux-enfants élevés (2,15 contre 2,14), et davantage si l'on compte l'ensemble des beaux-enfants qui ont vécu avec leur beau-parent (2,20 contre 2,16). Par contre, les hommes ont moins d'enfants et de beaux-enfants que les femmes si l'on inclut tous les beaux-enfants, y compris ceux qui n'ont jamais vécu avec leur beau-parent (2,24 contre 2,28).

Si les hommes ont moins d'enfants que les femmes, c'est surtout parce qu'ils sont plus nombreux à déclarer n'avoir jamais vécu en couple : parmi les hommes et les femmes ayant vécu en couple, la différence n'est plus que de 0,01 pour les « propres enfants » : les hommes ayant vécu en couple ont 2,18 enfants en moyenne contre 2,19 pour les femmes, et il n'y a pas de différence si l'on inclut tous les beaux-enfants. Par contre, les hommes ayant vécu en couple ont plus souvent élevé leurs beaux-enfants ou vécu avec eux (figure 5).

Pour les générations plus récentes, le nombre de beaux-enfants est plus faible, mais les beaux-enfants arrivent en moyenne à des âges plus tardifs que

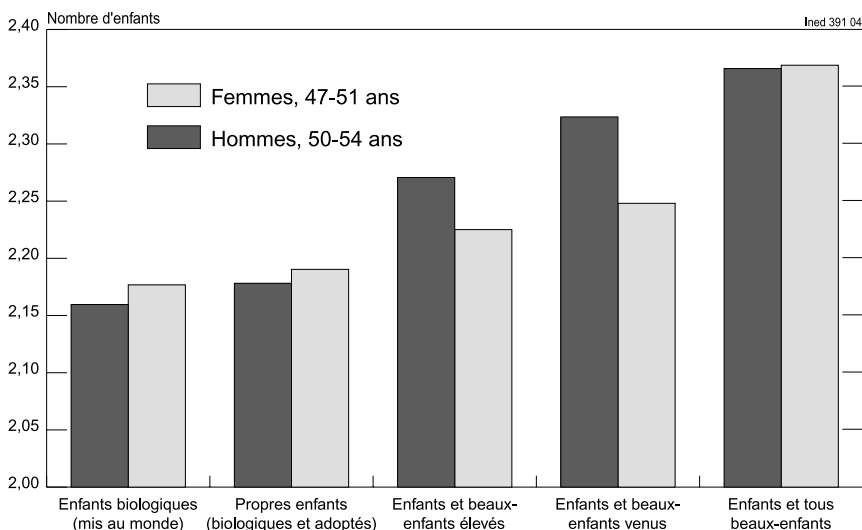


Figure 5. – Nombre moyen d'enfants vers 50 ans des hommes et des femmes ayant vécu en couple

Champ : hommes nés entre 1945 et 1949, âgés de 50 à 54 ans, et femmes nées entre 1948 et 1952, âgées de 47 à 51 ans, ayant vécu en couple.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

les enfants, et il est nécessaire de recourir à des indices synthétiques pour estimer le nombre moyen de beaux-enfants qu'aurait une personne vivant toute sa vie dans les conditions actuelles.

2) Indicateurs conjoncturels de fécondité et de beau-parentalité

On peut construire un « indice conjoncturel de beau-parentalité » à l'instar de l'indice conjoncturel de fécondité. Pour un sexe donné, on compte à chaque âge le nombre de nouveaux beaux-enfants (« acquis » suite à la mise en couple avec un conjoint déjà parent) au cours d'une période de temps, par exemple une année, qu'on rapporte à la population totale pour obtenir un taux de beau-parentalité par âge. L'addition de ces taux par âge fournit un « indice conjoncturel de beau-parentalité » directement comparable à l'indice conjoncturel de fécondité.

On peut calculer un tel indice en tenant compte de tous les beaux-enfants, ou seulement de certains d'entre eux. Ici la définition des beaux-enfants est limitée aux beaux-enfants que les répondants déclarent « avoir élevés », mais des définitions plus larges sont possibles. On peut ainsi calculer un indice de « nouvelle beau-parentalité » à partir des taux de nouvelle union avec un conjoint qui a déjà au moins un enfant (ces beaux-enfants issus du même

conjoint comptant alors pour une seule union), et un indice d'entrée en famille recomposée en rajoutant les nouvelles unions où c'est Ego qui est déjà parent et celles où Ego, déjà parent, forme une nouvelle union dans laquelle c'est le conjoint qui devient beau-parent (Toulemon, Knudsen, 2003).

De même que les indices conjoncturels tenant compte du rang des naissances, et fondés sur les quotients de fécondité par parité, sont plus précis que l'indice fondé uniquement sur les taux par âge, et permettent d'estimer la proportion de personnes qui « deviendraient beau-parent dans les conditions du moment », de même les indices de beau-parentalité peuvent se construire à partir d'une table multi-états où le quotient d'arrivée des beaux-enfants est défini selon le sexe, l'âge et le nombre de beaux-enfants qu'a déjà la personne à chaque âge.

Le contraste entre les hommes et les femmes est beaucoup plus important quand on observe les estimations transversales pour les années récentes (figure 6) que pour les personnes aujourd'hui âgées de 50 ans (figure 5). Entre 1975 et 1998, le nombre moyen de beaux-enfants élevés par les femmes augmente, de 0,04 à 0,06, mais le nombre moyen de beaux-enfants élevés par les hommes est beaucoup plus important et augmente bien davantage : il triple entre 1975 et 1998, passant de 0,06 à 0,21 bel-enfant élevé en moyenne par homme. D'après les tables de beau-parentalité de 1998, 12,7 % des hommes et 4,5 % des femmes élèveraient des beaux-enfants. Contrairement aux enfants biologiques, les beaux-enfants arrivent souvent à plusieurs et les beaux-

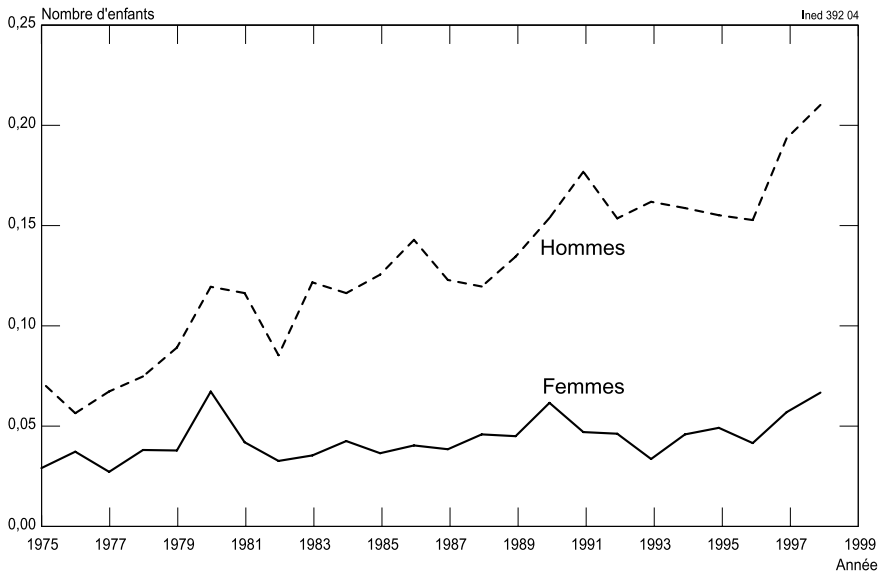


Figure 6. – Nombre moyen de beaux-enfants élevés, par sexe et année. Indicateurs conjoncturels de « beau-parentalité »

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

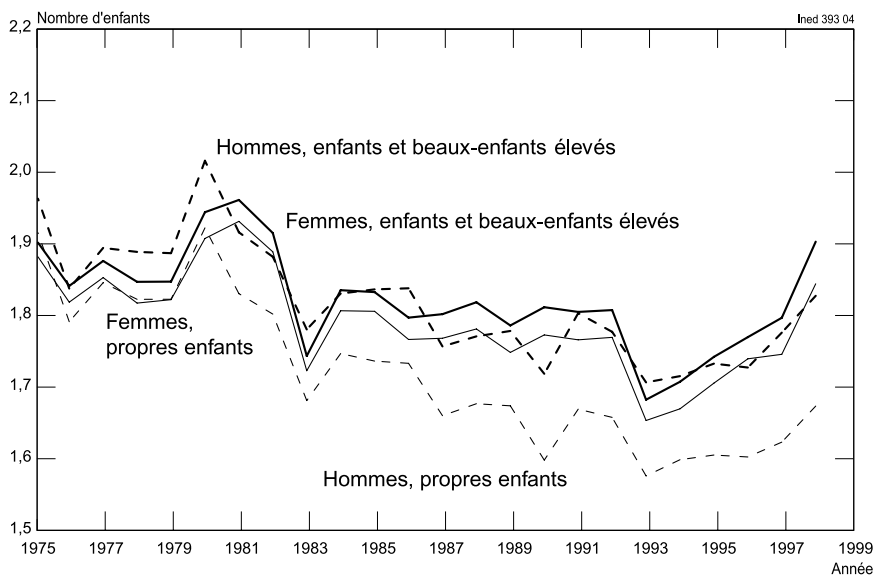


Figure 7. – Nombre moyen d'enfants et de beaux-enfants élevés, par sexe et année. Indicateurs conjoncturels de fécondité et de « beau-parentalité »

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

parents « acquièrent », une fois sur deux, plusieurs beaux-enfants à l'occasion de leur mise en couple ; le nombre moyen de beaux-enfants est de 1,7 par beau-père ayant élevé des beaux-enfants et 1,5 par belle-mère pour l'année 1998.

Les indicateurs de fécondité transversale montrent que les hommes déclarent moins d'enfants « à eux » que les femmes (figure 7), confirmant ainsi les résultats sur les enfants déjà nés présentés au tableau 1. La comparaison avec les données de l'état civil montre que les hommes sous-estiment leur fécondité de près de 6 %, tandis que pour les femmes les estimations de l'état civil et de l'enquête sont extrêmement proches (Mazuy, Toulemon, 2001). Il est probable que les hommes ne déclarent pas les enfants qui n'ont jamais vécu avec eux. La proportion d'enfants non déclarés dans l'enquête est très proche de celle des enfants qui ne sont pas reconnus par un père dans l'année de leur naissance (Beaumel, Kerjosse, Toulemon, 1999).

On peut construire des tables de « fécondité ou beau-parentalité » par âge et parité en ajoutant les enfants et les beaux-enfants élevés. La sous-fécondité des hommes disparaît alors (figure 7) : si l'on ajoute les enfants et les beaux-enfants élevés, les hommes ont autant d'enfants que les femmes.

III. – Durée de la cohabitation entre parents et enfants

L'addition des enfants et beaux-enfants élevés se justifie sous l'hypothèse que les adultes élèvent leurs « propres enfants », au moins pendant un certain temps. L'enquête EHF permet de valider cette hypothèse, grâce à l'information sur l'âge de chaque enfant au moment où il a quitté le domicile parental. Elle permet également de voir à quel âge (et au bout de combien de temps pour les enfants adoptés et les beaux-enfants, qui ne vivent pas avec leur parent adoptif ou leur beau-parent dès leur naissance) enfants et beaux-enfants quittent le domicile parental.

Pour les enfants des répondants, la situation est simple : on suppose qu'ils sont arrivés dans le domicile parental à leur naissance, et qu'ils en sont partis à la date indiquée dans l'enquête. L'information n'est cependant pas toujours présente, et en particulier certains parents n'ayant jamais vécu avec leur enfant ont pu omettre de préciser que « l'enfant est parti à l'âge 0 ». D'une manière générale, la proportion d'enfants déclarés partis par leur parent est inférieure à celle observée dans d'autres enquêtes en France (Catherine Villeneuve-Gokalp, *Conséquences des ruptures familiales sur le départ des enfants*, chapitre 11).

On ne connaît pas l'ensemble de l'histoire familiale des enfants adoptés ou des beaux-enfants avant leur arrivée dans le ménage, mais uniquement les dates d'arrivée et de départ du logement d'Ego, parent adoptif ou beau-parent. Comme on connaît le nombre d'enfants de chaque âge dans la population, on pourrait en déduire des taux de deuxième catégorie d'entrée en situation d'enfant adopté ou de bel-enfant. Une autre solution, utilisée ici, consiste à utiliser l'ensemble des événements survenus au cours des années précédant l'enquête et d'en déduire la répartition des enfants selon l'âge auquel ils vivent les différents événements : acquisition d'un « beau-parent qui déclare les élever » selon l'âge, départ du foyer parental (et éventuellement également beau-parental) selon l'âge ou selon la durée de cohabitation avec le beau-parent. Seuls les événements survenus avant l'âge de 30 ans seront pris en compte, sous l'hypothèse que l'on ne vit plus chez ses parents après 30 ans, même si parfois on continue à vivre avec eux. Les mouvements de cinq années précédant l'enquête, 1994-1998, servent de base aux estimations⁽²⁾.

(2) Les distributions sont corrigées pour tenir compte du flux des événements au cours des années précédentes, afin de reconstituer des répartitions correspondant à une situation « stationnaire ». Par exemple, comme l'entrée dans l'état de bel-enfant avec un beau-père est en forte augmentation, les durées de séjour des beaux-enfants qui quittent le domicile de leur mère et de leur beau-père sont sous-estimées, et la distribution observée doit être corrigée de ce biais en rapportant le nombre de sorties par durées au nombre d'entrées observées au cours des années correspondant (année de sortie moins durée de séjour). Cette correction élimine le biais dû à une augmentation de la population au risque avec le temps ; elle ne tient pas compte d'éventuels changements dans les durées de séjour (voir l'annexe de Toulemon, 2001).

1) Arrivée des enfants adoptés et des beaux-enfants selon l'âge

Pour les enfants « mis au monde », seuls seront décrits ici les enfants pour lesquels l'âge au départ est renseigné, ou qui vivent avec leur parent, car il est impossible de savoir si les parents qui n'ont pas renseigné d'âge au départ l'ont fait parce qu'ils n'ont jamais vécu avec l'enfant ou parce qu'ils ont simplement omis de répondre.

Un tiers des enfants adoptés par des femmes en 1994-1998 ont été adoptés au cours de l'année de leur naissance ; en corrigeant de l'augmentation récente des adoptions, 30 % des enfants adoptés le sont avant leur premier anniversaire, et la moitié ont moins de deux ans lors de leur arrivée dans le ménage ; 20 % arrivent à 10 ans ou davantage. Les enfants adoptés par les hommes sont plus jeunes ; ils sont également plus nombreux, mais certains d'entre eux sont probablement des beaux-enfants qui n'ont pas été déclarés comme tels mais seulement comme « enfants » (figure 8)⁽³⁾.

Les beaux-enfants sont beaucoup plus âgés que les enfants adoptés quand ils entrent dans le ménage⁽⁴⁾. Seuls sont examinés ici les beaux-enfants que leur beau-parent déclare avoir élevés, pour lesquels on dispose des dates de début et de fin de la coresidence. L'âge médian des enfants au moment de la recomposition familiale est de 10,7 ans pour les enfants qui vivent avec leur mère et sont élevés par un beau-père, soit en allant vivre avec lui, soit alors qu'il s'installe avec leur mère.

Les belles-mères élèvent leurs beaux-enfants en moyenne à partir d'un âge plus élevé : 12,1 ans. La beau-parentalité est plus fréquente pour les hommes ; elle est aussi plus précoce. Les âges modaux sont très différents : les arrivées des beaux-enfants des hommes se font aux âges 5 à 14 ans, tandis que les belles-mères élèvent leurs beaux-enfants à partir d'âges souvent compris entre 12 et 16 ans (figure 9). Peut-être ces enfants, devenus adolescents, ont-ils participé à la décision qui les conduit à vivre avec leur père et leur belle-mère.

2) Départ des enfants et beaux-enfants du domicile parental

Les enfants quittent en moyenne leur père plus tôt que leur mère, parce qu'en cas de rupture du couple parental la plupart des enfants restent avec leur mère. Les départs des enfants du domicile paternel ne sont négligeables à

⁽³⁾ Juliette Halifax, dans le chapitre 15 de ce volume consacré aux familles adoptives, montre que la moitié des enfants adoptés l'ont été avant leur premier anniversaire. D'une part les résultats présentés ici ne concernent que les adoptions récentes, tandis que ses données incluent l'ensemble des enfants adoptés ; l'âge des enfants adoptés a augmenté avec le temps, ce qui explique en partie la différence de nos résultats. D'autre part, elle a supprimé certains enfants ayant probablement fait l'objet d'une adoption intra-familiale ou douteuse, tous arrivés dans le ménage d'Ego après leur premier anniversaire.

⁽⁴⁾ Les enfants qui ont vécu avec plusieurs beaux-parents sont ici surreprésentés, car déclarés comme bel-enfant par chacun de leurs beaux-parents.

II. 3. – ENFANTS ET BEAUX-ENFANTS DES HOMMES ET DES FEMMES

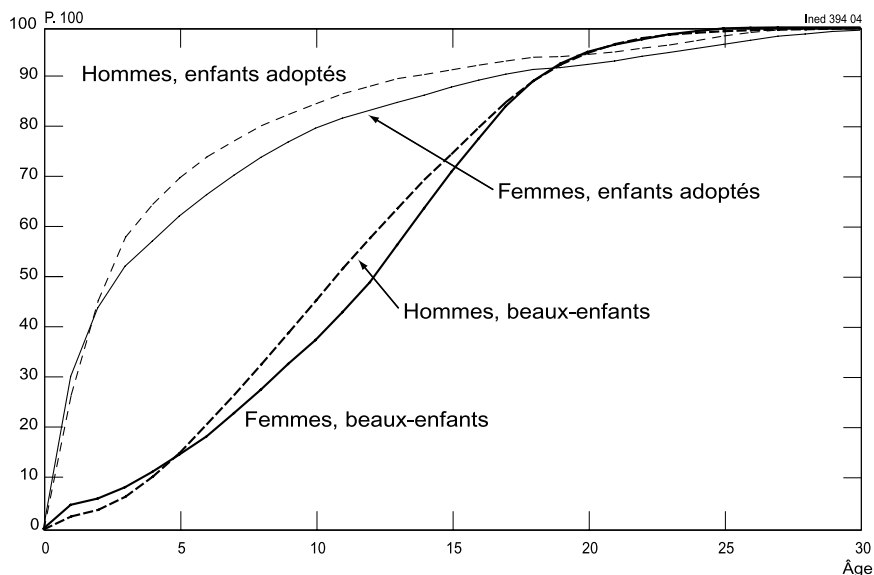


Figure 8. – Proportions cumulées d'adoptions et d'entrées dans un ménage comme bel-enfant, selon l'âge de l'enfant et le sexe du parent adoptif ou du beau-parent, d'après les événements des années 1994-1998

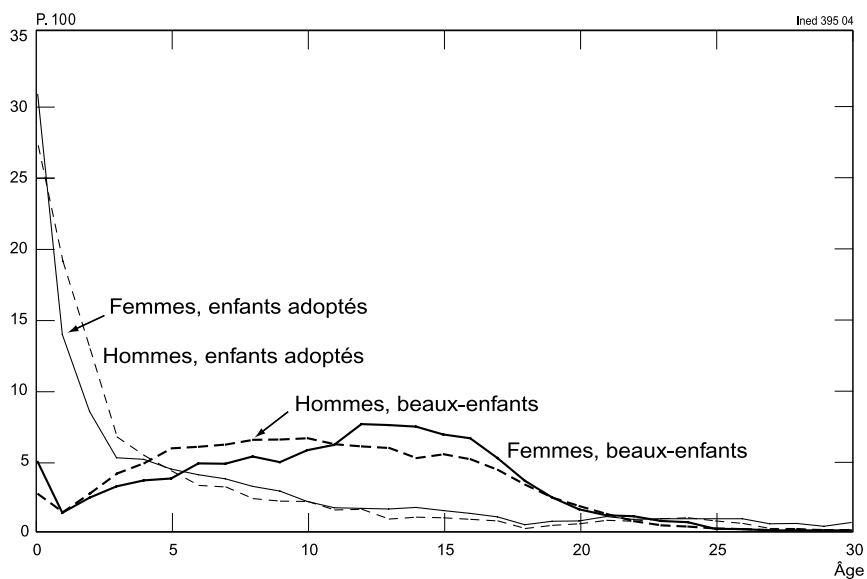


Figure 9. – Répartition des âges à l'adoption et à l'entrée dans un ménage comme bel-enfant, selon le sexe du parent adoptif ou du beau-parent, d'après les événements des années 1994-1998

Sources des fig. 8 et 9 : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

aucun âge, et 15 % des enfants ont quitté leur père avant l'âge de 16 ans, alors que seulement 3 % ont quitté leur mère⁽⁵⁾. Quand les parents ne vivent pas ensemble mais que le parent gardien est à nouveau en couple, les enfants élevés par leur père et leur belle-mère partent plus tôt que ceux qui sont élevés par leur mère et leur beau-père (figure 10).

Au total, les enfants élevés par une belle-mère le sont à partir d'un âge plus tardif et quittent plus tôt le domicile parental, par rapport aux enfants élevés par un beau-père. En termes de durée de corésidence entre les enfants et les beaux-parents, ces différences s'ajoutent pour conduire à une durée de vie commune plus longue pour les beaux-pères que pour les belles-mères. La moitié des hommes qui élèvent des beaux-enfants vivent avec eux pendant 14 ans ou davantage, tandis que la durée médiane de corésidence est de moins de 10 ans pour les femmes (figure 11). En moyenne la « beau-paternité » dure trois ans de plus que la « beau-maternité » : les durées moyennes de séjour des beaux-enfants que leur beau-parent déclare avoir élevés valent respectivement 13,6 ans pour les hommes et 10,7 ans pour les femmes.

La différence est encore plus visible à partir des distributions des durées de séjours avec les parents ou beaux-parents (figure 12) : les enfants qui vivent avec leur belle-mère quittent le domicile parental le plus souvent après 5 ans de vie commune, alors que la durée modale de corésidence avec leur beau-père est de 14 ans.

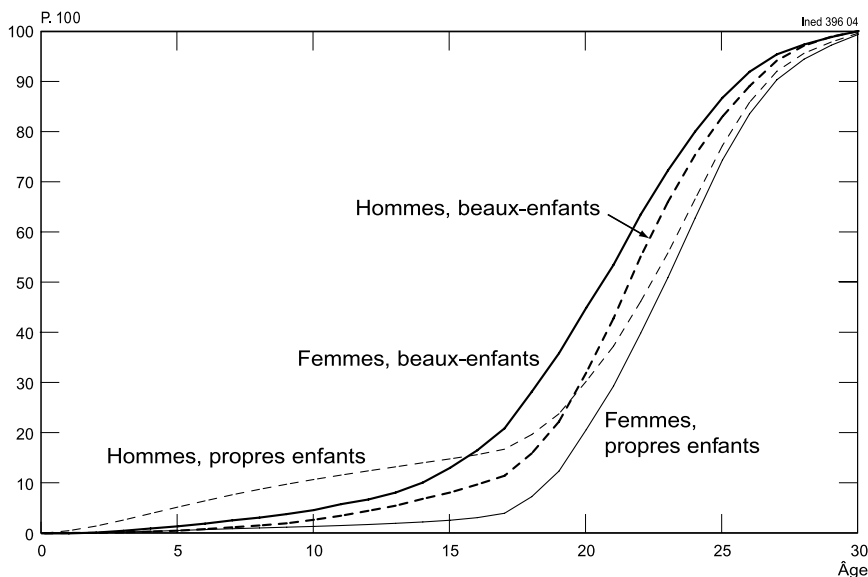


Figure 10. – Proportions cumulées de départs de chez les parents ou les beaux-parents, selon l'âge de l'enfant et le sexe du parent ou du beau-parent, d'après les événements des années 1994-1998

⁽⁵⁾ De plus, les enfants qui n'ont jamais vécu avec leur père ne sont pas inclus ici.

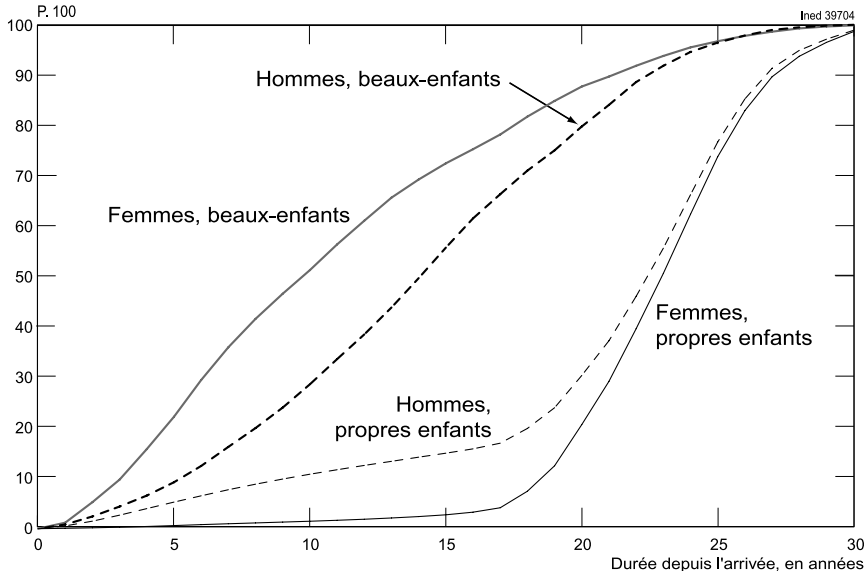


Figure 11. – Proportions cumulées de départs de chez les parents ou les beaux-parents, selon la durée depuis l'arrivée et le sexe du parent adoptif ou du beau-parent, d'après les événements des années 1994-1998

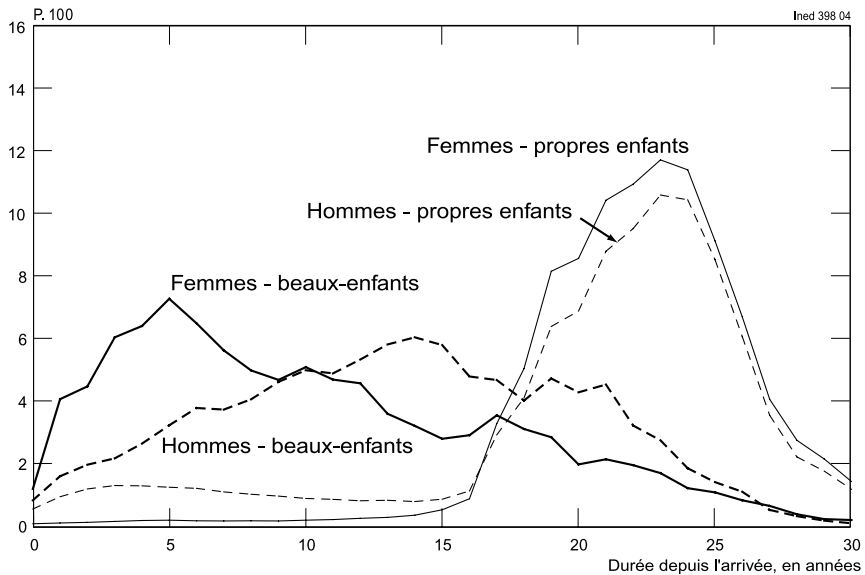


Figure 12. – Répartition des durées entre l'arrivée et le départ de chez les parents ou les beaux-parents, selon le sexe du parent adoptif ou du beau-parent, d'après les événements des années 1994-1998

Sources des fig. 10, 11 et 12 : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Les durées de séjour avec le père ou la mère (qui correspondent à l'âge des enfants lors de leur départ puisque les enfants sont arrivés à la naissance chez leurs parents) sont très proches, à l'exception des durées inférieures à 15 ans, pour lesquelles les séparations d'avec le père correspondent à la rupture du couple parental.

Conclusion

Hommes et femmes se mettent aussi souvent les uns que les autres en couple avec un conjoint déjà parent. La « beau-parentalité » est loin d'être négligeable, et l'on compte près de 0,25 bel-enfant par femme ou par homme « dans les conditions des années 1990 » (Toulemon, Knudsen, 2003). Cependant, la relation qui unit un adulte avec le ou les enfants de son conjoint pour en faire un beau-parent qui déclare « élever ou avoir élevé » ses beaux-enfants se construit très différemment selon le sexe. Les femmes déclarent plus rarement avoir élevé les enfants de leur(s) conjoint(s) : dans les conditions des années 1994-1998, 13 % des hommes et 4,5 % des femmes élèveraient des beaux-enfants. Quand elles le font, c'est pour une durée moins longue.

À une maternité exclusive et permanente, de la naissance des enfants à leur départ du domicile maternel, s'oppose une paternité moins durable, fragilisée en cas de rupture du couple parental, mais plus souvent riche de beaux-enfants élevés. Les hommes n'ont pas plus de beaux-enfants que les femmes, mais la relation entre beau-père et bel-enfant est beaucoup plus souvent vécue et revendiquée comme une relation « parentale » par les hommes que ne l'est par les femmes la relation entre belle-mère et bel-enfant : les beaux-pères vivent plus souvent que les belles-mères avec leurs beaux-enfants et, quand il y a résidence commune, elle est plus longue pour les beaux-pères que pour les belles-mères ; cette résidence commune conduit plus souvent les hommes que les femmes à considérer qu'ils élèvent ou ont élevé leurs beaux-enfants.

Remplie par les personnes elles-mêmes à l'occasion du recensement, l'enquête EHF montre des incohérences qui révèlent des imprécisions dans le remplissage des bulletins. En particulier, il semble que les hommes ont tendance à ne pas déclarer tous leurs enfants ou à l'inverse à les déclarer comme vivant dans le logement même s'ils résident en fait ailleurs (Toulemon, Knudsen, 2003). Ni les résidences multiples des enfants, enjeux de négociation et correspondant parfois à des situations floues et difficiles à observer, ni la complexité des histoires familiales des enfants ne sont décrites dans cette enquête qui privilégie le point de vue des parents et des beaux-parents.

Cependant les différences mises en évidence entre hommes et femmes sont considérables, et la prise en compte des beaux-enfants modifie la vision que l'on peut avoir du nombre d'enfants qu'élèvent les hommes et les femmes. Les ruptures conjugales se multiplient, de plus en plus de couples se forment alors que l'un ou l'autre des conjoints est déjà parent, et hommes et femmes s'adaptent différemment à cette évolution.

Références

- BEAUMEL C., KERJOSSE R., TOULEMON L., 1999, « Des mariages, des couples et des enfants », *Insee première*, n° 624.
- DAGUET F., 2002, « Un siècle de fécondité française. Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999 », *Insee résultats société*, n° 8.
- HÉRITIER-AUGÉ F., 1985, « La cuisse de Jupiter. Réflexions sur les nouveaux modes de procréation », *L'Homme*, n° 94, p. 5-22.
- MAZUY M., TOULEMON L., 2001, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, Paris, Ined (coll. Dossiers et recherches), n° 93, 86 p.
- TOULEMON L., 1994, « La place des enfants dans l'histoire des couples », *Population*, 49(6), p. 1321-1346.
- TOULEMON L., 2001, « Men's Fertility and Family Size as Compared to Women's », présenté à la XXIV^e conférence générale de l'UIESP, Salvador de Bahia, Brésil, 18-24 août 2001 (séance S-13, 22 p.).
- TOULEMON L., KNUDSEN L., 2003, « Stepfamilies fertility in Denmark and France: a preliminary analysis from two large datasets Stepfamilies », présenté à la *European Population Conference*, Varsovie, Pologne, 26-30 août 2003 (séance A4 : Peculiar fertility patterns, présentation Powerpoint, 30 p.).
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1999, « La double famille des enfants de parents séparés », *Population*, 54(1), p. 9-35.

